

**OMS**  
**Intervention du Premier ministre**  
**Lomé, 18 février 2015**

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu présents à l'invitation et vous souhaiter la cordiale bienvenue à cette importante rencontre qui traduit l'expression d'une mise en œuvre effective d'un engagement de la Déclaration de Paris ; celui qui porte sur la redevabilité mutuelle entre les acteurs.

Comme vous le savez, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement a posé des exigences de transparence et de l'efficacité de la gestion des fonds publics répondant aux standards internationaux. L'UEMOA a repris ces exigences à travers sa directive portant loi de finances au sein de l'Union, instaurant ainsi la démarche de la gestion axée sur les résultats dans les Etats membres. La conséquence directe est que le budget de l'Etat se présente sous la forme de budget-programme.

En clair, la démarche de budget-programme doit permettre de mesurer les résultats de chaque ministère et institution avec des indicateurs qui y sont associés dans le cadre de la gestion axée sur les résultats.

Mesdames et Messieurs,

La coopération de l'OMS avec le Togo est mise en œuvre à travers des plans stratégiques à moyen terme et des budgets-programmes biennaux. Arrimé à notre Plan National de Développement Sanitaire (PNDS, 2012-2015), le budget-programme 2014-2015, en cours d'exécution, est arrivé à mi-parcours le 31 décembre 2014.

En vue d'optimiser la réalisation des résultats attendus, il est logique qu'un bilan soit fait par les principales parties prenantes en vue de tirer des leçons et s'accorder sur des modalités pratiques à concrétiser pour mieux accomplir le reste du chemin. Ainsi, il vous sera clairement exposé les contributions spécifiques de l'OMS à l'atteinte des objectifs du PNDS 2012-2015, en ce qui concerne les réalisations qu'elle a faites ou contribué à faire en 2014, à travers la mise en œuvre du budget-programme 2014-2015. Dans le même temps, le rapport d'évaluation de la stratégie de coopération 2009-2013 va être discuté.

Vous comprenez donc que nous sommes réunis aujourd'hui autour du budget-programme 2014-2015 du chef de file des partenaires techniques et financiers du comité sectoriel « Santé et VIH/SIDA » au Togo qu'est l'OMS.

De ce fait, les résultats de cette revue, notamment les performances atteintes (avec les facteurs de réussite qui y sont associés) et les difficultés rencontrées (avec les

approches de solutions) doivent, à coup sûr, contribuer au processus d'évaluation de notre Plan National de Développement Sanitaire.

Je voudrais, ici, au nom du Gouvernement togolais, saluer le rôle de chef de file des partenaires techniques et financiers de l'OMS dans le secteur de la santé. Vice-président du comité sectoriel «Santé et VIH/SIDA», elle apporte son appui technique dans différents domaines notamment la lutte contre les maladies transmissibles (comme la vaccination MenAfrivac en novembre 2014, la riposte contre Ebola) et les maladies non transmissibles (diabète, cancer, HTA), l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant.

Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

Les défis majeurs de notre secteur sont connus depuis plusieurs années. Et alors que diverses interventions sont en cours pour les relever, de nouvelles crises, comme celle liée au virus Ebola, sont venues une fois encore tester la fiabilité et la résistance de notre système de santé, déjà en manque de moyens humains et matériels. Comment peut-on parler de ces sujets sans le faire avec beaucoup de conviction, beaucoup de détermination et parfois même avec passion ? Parce qu'il faut répondre à un certain nombre de questions.

Comment peut-on comprendre qu'en 2015, il n'y a pas une sage femme dans tous les centres de santé périphériques de notre pays ?  
Comment peut-on comprendre que tous les centres de santé préfectoraux n'ont pas de chirurgiens et même de gynécologue ?

Autant de questions qui nous obligent parce que nous travaillons sur un matériau qui est l'être humain qui nous oblige à nous parler avec franchise, avec honnêteté, avec sincérité sans hypocrisie mais dans le respect de tous. Car le gouvernement ne peut réussir cette ambition qui consiste à prendre soin de la santé de nos concitoyens si ce n'est pas avec vous, responsables du secteur de la santé.

Comment peut-on comprendre qu'aujourd'hui alors que nous venons d'installer l'assurance maladie pour les travailleurs, les fonctionnaires, la grande majorité de nos populations n'ont pas accès aux soins de santé ; Comment peut-on le comprendre ? Alors se pose la question de la couverture universelle et qui entraîne aussi l'amélioration des services de soins qui nous obligent à regarder les problèmes en face avec volonté, détermination, en appelant à la responsabilité de tous pour que nous réussissions ce programme.

Voilà pourquoi je voudrais que chacun comprenne qu'il faut améliorer les conditions de vie et de travail des agents de santé mais il faut améliorer aussi les structures sanitaires. Nous ne pouvons pas faire semblant de ne pas le regarder.

Je voudrais demander à tous et à chacun de le comprendre et de savoir que nous pouvons réussir cette mission que si nous nous donnons la main. Oui la tâche est immense, les défis sont nombreux, les enjeux sont importants mais il se fait tard. Nous

ne pouvons réussir que si nous nous donnons chaleureusement, courageusement et fraternellement la main pour réussir à relever ces nombreux défis.

J'en appelle à tous pour que vous compreniez qu'il n'y a pas de raison que nous ne travaillions pas en partenariat, que nous ne travaillions pas avec votre soutien, votre appui, votre engagement et votre détermination.

Le gouvernement veillera à ce que les moyens auxquels il devait pourvoir soit disponible. Le gouvernement veillera comme il le fait depuis plusieurs années à ce que vous soyez dans des conditions de travail qui vous facilite la tâche, qui vous aide à prendre soin de nos populations surtout les plus vulnérables.

Alors cela étant dit, nous devons tous avoir en point de mire l'objectif commun, l'intérêt général et travailler pour le bien commun, pour le bien de nos populations.

Je vous adjure de comprendre que l'intérêt du gouvernement c'est d'avoir avec vous, des relations que vous soyez totalement en mesure de prendre soin de nos populations. Nous y travaillons depuis plusieurs années, nous continuerons à y travailler. J'ai découvert personnellement depuis un an en travaillant avec vous, des gens de qualité mais nous avons le devoir de nous dire la vérité, de nous parler franchement, sincèrement, dans le respect mutuel mais avec la plus grande franchise. Voilà ce à quoi je m'attèle avec vous. Mais je suis certain que nous réussirons cela si nous nous donnons ensemble, courageusement, chaleureusement et fraternellement comme je l'avais dit la main. Nous réussirons.

C'est pourquoi, je vous exhorte, qu'à travers cette revue, nous commençons à anticiper sur les attentes et orientations qui à moyen terme nous serviront de guide pour relever nos défis.

Je sais que vous avez l'habitude de cet exercice-bilan, mais celui-ci a un caractère particulier, notamment au regard des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui arrivent à terme et des Objectifs de Développement Durable (ODD) attendus avant fin 2015.

Au nom du principe de la redevabilité mutuelle, chaque acteur du système doit rendre compte de sa contribution à l'atteinte des objectifs communs.

Mesdames et Messieurs,

Je saisis l'occasion, pour rappeler que, conformément à l'agenda établi, tous les départements doivent transmettre, au Secrétariat Technique du DSRP (qui vient en appui aux ministères) leur rapport de performance de 2014 au plus tard le 27 février. De ce fait, outre l'OMS, il est important que les rapports respectifs des interventions en 2014 des autres partenaires techniques et financiers soient disponibles rapidement.

C'est sur cette note d'exhortation que je déclare ouverte la réunion conjointe marquant la Revue à mi-parcours du budget-programme 2014-2015.